

Le 16 juin 2017

Madame Chantal Isabelle  
Directrice générale  
**Fédération des harmonies et  
orchestres symphoniques du Québec**  
4545 Avenue Pierre-De Coubertin,  
Montréal, QC H1V 3N7

**Objet : Grief à l'endroit de l'orchestre Intermezzo**

Madame,

L'orchestre *Intermezzo* du Collège Notre-Dame, inscrit au récent Festival des harmonies du Québec, a fait l'objet d'un grief de la part de M. Yannick Turcotte, de l'école St-Luc, grief rédigé comme suit :

*L'harmonie Intermezzo du Collège Notre-Dame. Je vous joins un site internet qui prouve que leur programme en est un de concentration. Lorsqu'on lit que les élèves sont invités sur une base volontaire, on peut supposer que ce sont les meilleurs élèves qui se pointent à cette activité. De plus, leurs différents ensemble se sont présentés en junior E régulier 2, un autre en junior F intermédiaire, une en junior D intermédiaire et une dernière en junior B concentration. Encore là, problème de continuité.*

Hormis le caractère désordonné dudit grief, nous désirons réfuter sa prétention basée sur une présupposition qui ne tient pas la route (*on peut supposer que ce sont les meilleurs élèves qui se pointent à cette activité*) et qui témoigne du manque flagrant d'objectivité de M. Turcotte. Aussi, vous nous permettrez de répondre en vous faisant un portrait exhaustif de la situation.

**Description du cours**

Formation générale 1<sup>er</sup> cycle  
Nombre d'unités : 4  
Nombre d'heures : 60  
Numéro du cours : 169 204  
Professeure : Mme Julie Lacasse

*Le cours de musique est semestrialisé, c'est-à-dire que les élèves le suivent de septembre à janvier ou de février à juin, à raison de 4 périodes de 60 minutes par cycle de 6 jours sur une base de 15 cycles pour un total de 60 heures par année. Ce régime pédagogique prévaut pour tous les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire qui font de la musique.*

## **L'orchestre Intermezzo**

L'orchestre Intermezzo est un ensemble essentiellement participatif offert seulement aux élèves de 2<sup>e</sup> secondaire qui souhaitent faire une activité musicale avec leurs copains. Il est dirigé par madame Julie Lacasse. On y retrouve :

- des musiciens qui sont inscrits au département de musique parascolaire et qui sont suivis par un professeur privé,
- des élèves qui suivent le cours de musique régulier sans recevoir de cours privés;
- des élèves qui ne suivent pas le cours de musique, qui ne prennent aucun cours privé et ne font de la musique qu'en dilettante.

Sauf si un problème de comportement nous oblige à leur en refuser l'accès, tous les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire qui le désirent peuvent jouer dans l'orchestre Intermezzo. Contrairement à ce qu'avance M. Turcotte, ce ne sont pas les meilleurs qui se pointent à l'activité. On le verra plus loin. Cela dit, à Sherbrooke en 2017, l'orchestre comptait 37 musiciens de 2<sup>e</sup> secondaire.

## **Formation**

En plus des 60 heures que reçoivent les élèves dans le cours de musique inscrit à l'horaire, les membres d'Intermezzo se réunissent une fois semaine pendant 14 semaines pour participer à une répétition qui a lieu lors d'une période de récupération. Y sont présents les élèves qui sont disponibles; c'est pourquoi l'assiduité à ces répétitions est très aléatoire. On y compte en fait un taux de 25% à 35% d'absence pour toutes sortes de raisons reliées au contexte de l'école.

Un regard plus attentif sur l'horaire fourni par la professeure de musique nous révèle ainsi que la formation s'est réunie à 13 reprises pour préparer le festival, dont 2 fois pour une période de 30 minutes. Si tous les membres d'Intermezzo avaient été présents à toutes les répétitions, ils auront donc bénéficié à ce stade, incluant les 60 heures de formation générale, de 73 périodes de musique.

## **Examen approfondi de l'orchestre Intermezzo**

Sur les 37 membres d'Intermezzo, 21 élèves ont fait de la musique exclusivement dans la classe de Mme Julie Lacasse depuis février sans recevoir de cours privés d'aucune sorte. En tenant compte du travail que ces élèves ont fait avec madame Lacasse durant les périodes de récupérations, ils auront bénéficié, à la fin de l'année scolaire, de 73 périodes de formation données par leur professeure. Par souci de précision et de d'intégrité, ajoutons également 3 répétitions supplémentaires pour le concert de fin d'année du Collège Notre-Dame.

**Grand total : 76 périodes** de musique données par madame Julie Lacasse qui fonctionne seule avec le groupe en tout temps, sauf à une seule occasion ou elle m'a demandé d'utiliser 4 spécialistes du département de musique parascolaire.

## Cas particuliers

Tout ensemble musical comprend des cas particuliers et Intermezzo ne fait pas exception à la règle. Ainsi, l'édition de 37 élèves comprenait également:

- 5 musiciens qui ont complété leur cours de musique de 60 heures en janvier et qui ont travaillé seuls en empruntant un instrument la fin de semaine. En se présentant aux 13 répétitions de l'ensemble, ces élèves ont reçu **73 périodes** de musique. Nous n'avons donc pas affaire ici à des musiciens qui relèvent le niveau de l'orchestre;
- 3 contrebassistes qui ont eu l'obligation de recevoir un bloc de 10 cours privés supplémentaires afin d'obtenir la permission de choisir la contrebasse dans le cours de musique régulier. À l'examen de leur dossier, ces musiciens ont finalement bénéficié de 12 cours, pour un total de **86 cours** entre février et juin;
- 8 musiciens qui sont inscrits au département de musique parascolaire et qui ont demandé de rejoindre l'orchestre Intermezzo pour le plaisir, soit :
  - **Kaï Nevis Stothers**, flûtiste. Il s'agit d'un nouvel élève arrivé à l'école en 2<sup>e</sup> secondaire et qui n'avait jamais fait de musique auparavant. Kaï a reçu 7 cours de mise à niveau afin de lui permettre de suivre sa classe, car les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire ont tous fait de la musique en 1<sup>re</sup> secondaire. Il aura donc suivi en fin d'année **83 cours** de musique.
  - **Mathieu Alapi**, clarinettiste, également inscrit dans le programme étude sport. La seule façon pour lui de faire de la musique d'ensemble est de se joindre à l'orchestre Intermezzo tout en suivant des cours de clarinette en privé. À la fin de l'année, en supposant qu'il ait participé à toutes les répétitions et suivi ses 29 cours de clarinette, il aurait suivi 105 cours de musique. Or, nous avons relevé 5 absences aux périodes de récupération; il a donc bénéficié de **100 périodes** de musique très exactement.
  - **Giulio Herreras-Urias**, saxophoniste. Cet élève s'est inscrit au département de musique parascolaire le 18 janvier. Inscrit dans le programme d'orchestre, il s'est produit avec *l'Harmonie du CND* en classe D intermédiaire et Intermezzo, en plus de faire une formation de jazz en privé. Il a bénéficié de 60 cours de musique réguliers, de 39 répétitions avec l'Harmonie du CND, de 13,5 cours de saxophone en privé, de 9 répétitions durant les périodes de récupération et de 3 répétitions supplémentaires pour le concert de fin d'année pour un total de **124,5 périodes**. **Cet élève a donc un impact positif sur l'ensemble.**
  - **Thalya-Khayla Carré-Ulysse**, clarinettiste basse. Cette élève s'est inscrite au département de musique parascolaire le 22 septembre. Inscrite dans le programme d'orchestre, elle s'est produite avec *l'Harmonie du CND* en classe D intermédiaire et Intermezzo. Elle a bénéficié de 60 cours de musique réguliers, de 67 répétitions avec l'Harmonie du CND, de 29 cours de clarinette basse en privé, de 9 répétitions durant les périodes de récupérations et de 3 répétitions supplémentaires pour le concert de fin d'année, pour un total de **168 périodes**. **Cela dit l'impact d'une clarinette basse reste limité dans un ensemble. Nous devons donc en tenir compte dans l'analyse.**

- **Renaud Blair**, tromboniste. Cet élève s'est inscrit au département de musique parascolaire le 22 septembre dans le programme d'orchestre. Il a bénéficié de 60 cours de musique réguliers, de 10 répétitions avec l'Harmonie du CND, de 30 cours de trombone en privé, de 6 répétitions durant les périodes de récupérations pour un total de **106 périodes**.
- **Carmel Moran**, percussionniste. Cet élève est inscrit au département de musique parascolaire depuis le 22 septembre. Inscrit dans le programme d'orchestre, il s'est produit avec *l'Harmonie du CND* en classe D intermédiaire et Intermezzo. Il a bénéficié de 60 cours de musique réguliers, de 67 répétitions avec l'Harmonie du CND, de 54 cours de percussions et de batterie en privé, de 6 répétitions durant les périodes de récupérations et de 3 répétitions supplémentaires pour le concert de fin d'année pour un total de **190 périodes. Cet élève a donc un impact positif sur l'ensemble.**
- **Samuel Pineau**, tubiste. Cet élève est inscrit au département de musique parascolaire depuis le 22 septembre dernier. Inscrit dans le programme privé comme **tromboniste**, il s'est produit avec l'orchestre Intermezzo à titre de tubiste, un instrument pour lequel il n'a jamais reçu de formation formelle. Il a bénéficié de 60 cours de musique réguliers, de 29 cours de trombone, de 7 répétitions durant les périodes de récupération comme tubiste et de 3 répétitions supplémentaires pour le concert de fin d'année comme tubiste également pour un total de **69 périodes comme tubiste** et de **107,5 comme tromboniste**. Ce jeune homme, il faut le dire, a beaucoup d'impact sur l'orchestre. **Cependant nous voyons mal comment on peut prétendre qu'un musicien donne un avantage disproportionné par rapport au niveau des autres concurrents de 2<sup>e</sup> secondaire parce qu'il pratique un instrument dont il ne se sert pas dans le cadre qui nous occupe.** Après tout, c'est un petit joueur de tuba qui a appris *sur le tas*, tous simplement.
- **Constantatos Nikou**, batteur. Cet élève s'est inscrit au département de musique parascolaire le 22 septembre. Inscrit dans le programme en privé comme batteur, il s'est produit avec Intermezzo à titre de percussionniste. Il n'est pas membre d'aucun orchestre parascolaire. Il a bénéficié de 60 cours de musique réguliers, de 29 cours de batterie, de 7 répétitions durant les périodes de récupérations comme percussionniste pour un total de **96 périodes** incluant la batterie et la percussion.

### **Portrait global**

Pour répondre aux exigences de la Fédération, à 37 élèves x 100 périodes de musique, nous ne devons pas dépasser le total de 3700 périodes pour l'ensemble Intermezzo. Notre calcul nous indique que nos 37 élèves ont bénéficié au total de **3156 périodes** pour une moyenne de **85,3 périodes**. L'ensemble respecte donc tout à fait les règles du concours du Festival des harmonies.

\*\*\*\*\*

Nous déplorons grandement cette chasse aux sorcières à laquelle se livre M. Turcotte, non seulement à l'endroit du Collège Notre-Dame, mais aussi d'autres écoles participantes. Cette attitude est contraire à l'esprit des valeurs de la Fédération qui mettent de l'avant la promotion de la musique et non l'esprit de compétition *à tout prix* dans la pratique de la musique.

Nos élèves s'inscrivent dans Intermezzo sur une base volontaire sans égard à leur niveau musical. Prétendre le contraire comme le fait M. Turcotte est une insulte et une attaque directe à notre intégrité. Nous n'avons rien à cacher et n'existons pas pour gagner à tout prix. La présente analyse le démontre clairement.

Nous prions donc la Fédération de rejeter ledit grief et invitons M. Turcotte à consacrer ses énergies à l'ensemble qu'il dirige et non à se livrer à des attaques injustifiées à l'endroit de ses pairs.

Recevez, Madame, nos cordiales salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Deschamps', with a stylized flourish at the end.

Marc Deschamps  
Directeur du département de musique  
Collège Notre-Dame